

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 28 août 2012, à 20 h, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires, Peggy Black, Richard Boucher, Brigitte Collin, Reine Cossette, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Giguère, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi qu'Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES** : madame Isabelle Poisson et monsieur Jean-François Rabouin.

**SONT AUSSI ABSENTS** : madame Nicole Deschênes et messieurs Pierre Baril, Gino Le Brasseur, Hugues Ouellette et David Picher.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Joseph Atalla, directeur général, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Catherine Houpert, secrétaire générale et Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SEANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 20 h.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-001-08-12**

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
  2. Revue et adoption de l'ordre du jour
  3. Revue et approbation du procès-verbal (néant)
  4. Affaires en cours
    - 4.1. Suivi à la dernière séance
  5. Parole au public
  6. Points de décision
    - Service du secrétariat général et des communications
      - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève / dossier du mois d'août
    - Service de l'organisation scolaire
      - 6.2. Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly-Carignan pour l'année scolaire 2013-2014 / formation d'un comité de travail (reporté à la séance en ajournement du 5 septembre 2012)
      - 6.3. Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'année scolaire 2013-2014 / formation d'un comité de travail (reporté à la séance en ajournement du 5 septembre 2012)
  7. Point d'information : néant
  8. Affaires diverses
  9. Protecteur de l'élève / avis
  10. Parole au public
  11. Rapport de la présidente
  12. Parole aux membres du Conseil
    - 12.1. Parole aux commissaires-parents
    - 12.2. Parole aux autres commissaires
  13. Ajournement de la séance au 5 septembre 2012 à 19 h 30
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL**

Néant.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

### **6. POINTS DE DÉCISION**

Service du secrétariat général et des communications

#### **6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève / dossier du mois d'août**

##### **Huis clos**

**C-002-08-12**

Il est proposé par madame France Lacasse que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 05.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Paul St-Amand quitte à 20 h 50.

##### **Retour à l'assemblée publique**

**C-003-08-12**

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux que l'assemblée redevienne publique.

Il est 21 h 40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Lucie Legault, responsable du Comité de révision, fait lecture à voix haute du projet de résolution.

Considérant la demande de révision datée du 10 août 2012 et reçue le 14 août 2012, par laquelle la plaignante conteste la décision de la direction de l'école de classer son enfant dans une classe spécialisée TED ainsi que la qualité de l'évaluation des apprentissages de son enfant;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni le 27 août 2012 et qu'il a entendu la directrice adjointe du Service des ressources éducatives, les deux conseillères pédagogiques qui ont procédé à l'évaluation et la plaignante qui est la mère de l'élève;

Considérant que lors de cette réunion, la plaignante a verbalement demandé aux membres du Comité de révision que son enfant soit classé dans un groupe ordinaire, avec support en orthophonie ;

Considérant que le classement de l'élève dans un groupe ordinaire ne peut être envisagé parce que cela ne répond pas à ses besoins;

Considérant que l'évaluation du niveau académique réalisée par deux conseillères pédagogiques, dont l'une est orthopédagogue, de la Commission scolaire des Patriotes, est probante;

Considérant que l'environnement dans lequel s'est réalisée cette évaluation était approprié;

Considérant que la recommandation de classement permet de répondre aux

besoins d'apprentissage et d'accompagnement de l'élève reconnus par la Commission scolaire des Patriotes et le dernier rapport psychologique et ce, même si le diagnostic n'est pas clairement établi à ce jour;

Considérant que le dernier rapport psychologique recommande des investigations supplémentaires en neuropsychologie et en orthophonie;

Considérant que le dernier rapport psychologique recommande que l'élève reçoive des services en orthopédagogie, orthophonie et éducation spécialisée, lesquels services sont offerts de façon plus intensive en classe spécialisée TED que dans tout autre type de classement;

Considérant le rapport présenté au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision;

**C-004-08-12** Il est proposé par madame Lucie Legault :

De maintenir la décision de la direction de l'école concernant le classement dans une classe spécialisée de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-001-08-12.

Madame Lucie Legault demande le vote.

Votent pour : 14

Votent contre : 3

S'abstient : 0

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Monsieur Richard Boucher enregistre sa dissidence.

#### Service de l'organisation scolaire

#### **6.2 Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly-Carignan pour l'année scolaire 2013-2014 / formation d'un comité de travail**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 5 septembre 2012.

#### **6.3 Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'année scolaire 2013-2014 / formation d'un comité de travail**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 5 septembre 2012.

### **7. POINT D'INFORMATION**

Néant.

### **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

### **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS**

Néant.

### **10. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

### **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Hélène Roberge fait état des activités médiatiques réalisées au cours des derniers mois et remercie l'équipe des communications.

Elle fait état des récentes correspondances reçues.

Elle dépose un rapport qui fait état des activités suivantes :

#### **Activités politiques et de représentation**

- Souper du tournoi de golf de l'Association des directions d'établissements d'enseignement de la Rive-Sud
- Souper du tournoi de golf du Club Optimiste de McMasterville
- Participation à un match d'improvisation dans le cadre des journées « Boucherville en fête »

#### **Activités médiatiques**

- Entrevue pour l'Oeil Régional
- Conférence de presse
- Entrevues à la radio Boom fm
- Entrevue pour le Journal de Saint-Basile
- Lettre d'opinion

#### **Activités CSP**

- Participation et allocution à l'activité de la rentrée des cadres
- Participation et allocution à l'activité de la rentrée du personnel du centre administratif

#### **Activités RCSM, FCSQ et régionales**

- Rencontre du Conseil Général de la FCSQ à Québec

#### **Correspondances reçues**

- Lettre de la Ville de Sainte-Julie au sujet de la future emprise de la rue Darwin confirmant que la proposition de la CSP est acceptée.
- Autorisation de la ministre Michelle Courchesne pour l'entente avec la Ville de Boucherville au sujet de l'échange de terrains à l'école secondaire De Mortagne.
- Autorisation de la ministre Michelle Courchesne pour le renouvellement de l'approbation de l'École d'éducation internationale aux fins d'un projet particulier pour un an.
- Autorisation de la ministre Michelle Courchesne pour le renouvellement de l'approbation de l'école de la Roselière aux fins d'un projet particulier pour un an.

## **12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### **12.1 Parole aux commissaires-parents**

Madame Carole Vigneault, commissaire-parent, fait état d'activités récentes de la Fédération des comités de parents du Québec.

### **12.2 Parole aux autres commissaires**

Néant.

## **13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 5 SEPTEMBRE 2012**

**C-005-08-12**

À 21 h 50, il est proposé par madame Peggy Black d'ajourner la présente séance au 5 septembre 2012 à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire générale

CH/df